

Josette Borel, le destin

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

3 avril 2015



Au moment où nous bouclons ce numéro, l'élection du président de l'assemblée départementale n'a pas eu lieu. Mais la coalition FRAPP/PPDG/PS qui au soir du second tour de ces élections départementales dispose d'une majorité de conseillers a choisi son candidat. Josette Borel-Lincertin a fait l'unanimité à la réunion qui s'est tenue mardi 31 mars à la mairie de Trois-Rivières. Selon toute logique et en dépit des tractations mises en œuvre, l'ancienne présidente de Région devrait être la prochaine présidente de l'assemblée départementale. Au-delà des hommes et des majorités qui se succèdent, l'assemblée départementale qui soit dit en passant n'a plus pour nom conseil général, est arrivée à un tournant. Pas seulement parce que les compétences qui jusqu'ici sont siennes pourraient s'amenuiser ou évoluer, mais aussi parce que cette vieille administration gérée depuis 14 ans par Jacques Gillot et avant lui, Marcellin Lubeth et Dominique Larifla avait pris l'habitude de naviguer sans heurts selon le bon vieux principe du consensus. Pensez donc - et on l'a peut-être oublié — la dernière fois que Jacques Gillot a été élu président de cette assemblée, il l'a été à l'unanimité. Ou presque. Il y avait eu si j'ai bonne mémoire, pour toute opposition une voix... d'abstention. Un scrutin à la soviétique, en quelque sorte. Désormais il va y avoir une majorité et une opposition. Cela peut paraître bizarre puisqu'il y a belle lurette que la maison ne fonctionne plus sur ce principe élémentaire, mais les deux entités, majorité et minorité, sont les éléments de base d'un bon fonctionnement démocratique. Le retour à une composition d'assemblée plus conforme aux règles usuelles de la République, devrait davantage servir les intérêts du citoyen, assuré qu'il serait que la contradiction soit apportée et que le débat soit constant. Le deuxième changement concerne non pas la couleur politique de l'assemblée - même si les mêmes ne seront plus aux manettes — mais la

composition en termes d'hommes et de femmes qui y siègent. Bien sûr, il n'y aura jamais eu autant de femmes présentes dans ce bel aréopage. Ce n'est pas rien et cela peut changer la tonalité des débats. Cependant tout aussi important est le nombre de nouveaux élus qui siègent à l'assemblée départementale. On peut craindre qu'ils soient systématiquement cornaqués par les plus rompus à l'exercice. Gageons toutefois qu'il n'en sera rien et qu'au contraire ils apporteront un regard neuf sur la vie et les affaires publiques de Guadeloupe. Les élus ne sont pas censés être des experts mais des citoyens soucieux de la chose publique et de l'intérêt général. Reste à savoir si la politique générale de la nouvelle assemblée prendra une orientation nouvelle. Si l'on en croit les différents documents réalisés par la coalition PS/PPDG/FRAPP, la petite enfance et la politique en faveur des personnes âgées deviendront les grandes priorités de l'assemblée départementale. Parfait. Il faut juste espérer qu'on y mettra davantage de méthode et d'efficacité et que la prospective sera de mise. Car au fond on ne peut pas dire que le conseil général n'a rien réalisé dans ces domaines mais de façon tellement diffuse qu'on a du mal à s'y retrouver. Surtout ceux qui en ont le plus besoin. Enfin s'il y a un aspect de l'assemblée départementale qui ne change guère c'est son profil professionnel et sociologique. Nos élus, et ce n'est pas seulement un trait réservé à l'assemblée départementale, sont résolument fonctionnaires, enseignants et cadres de collectivités pour la plupart. J'ai relevé trois conseillers qui exercent une profession libérale. Mais aucun chef d'entreprise. Mais il paraît que ce n'est pas une tare. Donc honni soit qui mal y pense.